

CHOISIR LA VOIE PROFESSIONNELLE

Objectif: acquérir des compétences professionnelles pointues garantissant l'accès à l'emploi dans des secteurs porteurs, généralement en 2 ans pour le CAP et en 3 ans pour le bac pro. La voie professionnelle propose des parcours personnalisés adaptés aux besoins de chacun, en vue d'une insertion immédiate ou d'une poursuite d'études. Ces formations peuvent être suivies sous statut scolaire ou en apprentissage.

● DES ENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

En 1^{re} année de CAP ou en 2^{de} professionnelle, vous suivrez, comme au collège, des enseignements généraux (français, mathématiques, histoire-géographie, langue étrangère, etc.). Mais vous les verrez sous un jour nouveau: plus concrets et davantage en relation avec les enseignements professionnels et les métiers préparés, comme la biologie pour la coiffure ou les sciences physiques pour l'électricité.

● DES ENSEIGNEMENTS PROFESSIONNELS

La moitié de l'emploi du temps sera consacrée aux enseignements professionnels: vous y apprendrez les techniques et les gestes du métier à l'aide d'outils et de matériels spécifiques. Ceux-ci se déroulent en cours, mais aussi en groupes à effectifs réduits et en atelier, en laboratoire, en salle informatique, parfois en entreprise. Le travail en petit groupe et en équipe est privilégié. Des projets liés à vos centres d'intérêt (sportifs, artistiques, à caractère professionnel, etc.) sont aussi prévus.

Certains cours se dérouleront en **co-intervention**: dans certains cours d'enseignement professionnel interviendront à la fois le professeur d'enseignement professionnel et celui de français ou de sciences.

Tout au long de votre parcours, des heures d'enseignement professionnel seront dédiées à la **réalisation d'un chef-d'œuvre**. Il s'agit de la présentation d'un projet, réalisé seul ou en groupe, qui peut prendre des formes très diverses: conception et réalisation d'un produit fini (en bois, métal, tissu, papier, etc.), d'un texte, d'un journal, d'un site Internet, d'un film ou de planches créatives; participation à un concours; organisation d'un événement, etc. Cette démarche de réalisation concrète fait appel à différentes disciplines d'enseignements professionnels et généraux. Le chef-d'œuvre est évalué à la fin de la formation lors d'une présentation orale et compte pour la délivrance de votre diplôme.

● DES STAGES EN ENTREPRISE

Le lycée vous prépare et vous accompagne dans vos démarches pour trouver un lieu de stage.

En CAP ou bac professionnel, vous aurez plusieurs périodes de formation en milieu professionnel (12 à 14 semaines en CAP, 18 à 22 semaines en bac professionnel selon la spécialité) pour vous familiariser avec des situations de travail et avec le fonctionnement d'une entreprise ou d'un milieu professionnel en conditions réelles.

Ces stages en milieu professionnel vous permettent d'acquérir des compétences qui sont nécessaires pour la validation du diplôme préparé.

● CONSOLIDATION, ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ ET PRÉPARATION À L'ORIENTATION

Après un test de positionnement en français et en mathématiques, en début d'année, vous bénéficiez d'un renforcement de vos connaissances dans ces matières, si nécessaire. Tout au long de votre parcours, selon vos besoins et vos projets personnels, vous pourrez bénéficier d'une aide dans l'élaboration de votre projet d'orientation, en particulier si vous voulez changer de spécialité de diplôme, rejoindre la voie générale et technologique (*lire p. 14*), ou encore vous préparer à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

● SE FORMER PAR L'APPRENTISSAGE

Choisir l'apprentissage, c'est suivre une formation qui prépare aux mêmes diplômes que la voie scolaire et qui alterne périodes de cours en CFA (centre de formation d'apprentis) et périodes de travail en entreprise sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage. La formation peut être effectuée à distance avec un suivi par le CFA.

Des lycées proposent des formations en apprentissage et la possibilité de parcours mixtes: l'apprentissage s'effectue soit sur la totalité du CAP ou du bac professionnel, soit

>>>

sur une partie du cursus, par exemple la ou les 2 dernières années de formation. En cas de rupture du contrat d'apprentissage, la formation peut être poursuivie sous statut scolaire. Il s'adresse aux jeunes de 16 ans (15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3^e) à 30 ans (29 ans révolus).

Pour vous informer sur les formations professionnelles par apprentissage, consultez La bonne alternance Pôle emploi (<https://labonnealternance.pole-emploi.fr>) ou Nouvelle voie pro > étape 3 (<https://www.nouvelle-voiepro.fr>) ou le Portail de l'Alternance (<https://www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil>), etc.

En tant qu'apprenti, vous signez un contrat de travail qui fait de vous un salarié à part entière de l'entreprise. Vous devez adopter les codes du monde professionnel (assiduité, ponctualité, sérieux dans le travail, respect des règles) et vous avez les mêmes vacances que les autres salariés (5 semaines de congés payés par an). Vous recevez une rémunération qui va de 429,16 € (27 % du Smic) à 874,21 € (55 % du Smic) par mois pour les apprentis mineurs. Précision : le salaire d'un apprenti est exonéré des cotisations sociales. Le salaire brut est identique au salaire net. Avant de signer un contrat d'apprentissage, il vous faut, avec l'aide de votre établissement, chercher une entreprise. Anticipez ou démarrez vos recherches plusieurs mois avant le début de la formation.

À noter : la période d'apprentissage en entreprise peut commencer dans les 3 mois précédant ou suivant le début de la formation au CFA (centre de formation d'apprentis). Pour les élèves reconnus en situation de handicap, l'apprentissage est accessible sans limite d'âge. Ils peuvent prolonger la durée initiale de leur contrat de 1 an (jusqu'à 4 ans) et suivre les enseignements à distance s'il ne leur est pas possible de fréquenter le CFA. Ils peuvent également bénéficier d'une formation aménagée : aménagement pédagogique, aménagement du temps de formation, cours par correspondance.

● PARTIR SE FORMER À L'ÉTRANGER

Tous les lycéens et apprentis de la voie professionnelle peuvent partir à l'étranger pour une période de 15 jours à 1 an, à n'importe quel moment de leur cursus selon le cadrage réalisé par l'établissement ou le CFA. En entreprise et/ou dans un établissement de formation professionnelle, cette expérience à l'étranger est l'occasion de gagner en autonomie, d'enrichir leurs connaissances du métier et d'améliorer leur pratique d'une langue étrangère.

La valorisation des compétences acquises à l'étranger est désormais possible grâce à une attestation MobilitéPro reçue en plus du diplôme.

● CHANGER D'ORIENTATION

Quel que soit le cursus, il est possible de changer de voie ou de spécialité sans avoir à recommencer le cycle. Pour cela, il vous faut contacter le professeur principal et/ou le psychologue de l'Éducation nationale.

À noter : les élèves de terminale CAP de la même spécialité que le bac professionnel demandé sont prioritaires pour un accès en 1^{re} professionnelle. Les élèves de 2^{de} ou de 1^{re} professionnelle peuvent demander un changement d'orientation dans une autre spécialité de 1^{re} professionnelle.

En fonction de vos motivations, de vos résultats scolaires, des places disponibles dans la filière souhaitée et des recommandations par avis du conseil de classe, le chef d'établissement peut donner un avis favorable à cette réorientation. Toutefois, avant d'intégrer votre nouvelle formation, vous pourrez suivre un stage passerelle pour découvrir votre nouvelle filière et acquérir les compétences nécessaires afin de réussir dans la formation visée.

● LE CAP

Le CAP (certificat d'aptitude professionnelle) est un diplôme national de niveau 3 du cadre national des certifications professionnelles. Il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études, en particulier en classe de 1^{re} professionnelle dans une spécialité de baccalauréat professionnel relevant du même secteur.

Le CAP peut se préparer sous statut scolaire en lycée professionnel ou en apprentissage sur la totalité ou une partie du cursus (*lire p. 5*).

Il est décliné dans près de 200 spécialités, relevant de différents domaines :

agriculture, élevage, aménagement, forêt • alimentation, hôtellerie, restauration • arts, artisanat, audiovisuel • automobile, engins • bâtiment, travaux publics • bois, ameublement • chimie, physique • commerce, vente • électricité, électronique, énergie • hygiène, sécurité • industries graphiques • matériaux : métaux, plastiques, papier • productive, mécanique • santé, social, soins • sports • textile, habillement • transport, magasinage.

Retrouvez l'ensemble des spécialités sur www.onisep.fr.

Le CAP en 2 ans est proposé aux élèves issus de 3^e pour acquérir un premier niveau de qualification professionnelle.

Le CAP peut être aussi préparé **en 1 an ou en 3 ans** selon les profils et besoins particuliers des élèves. Ces parcours adaptés sont proposés par l'équipe pédagogique après un dialogue avec l'élève et/ou sa famille.

Dans la majorité des cas, **le parcours en 1 an** concerne des élèves de 1^{re} ou de terminale souhaitant obtenir un CAP ou des jeunes déjà diplômés (minimum niveau 3) qui seront dispensés des épreuves générales, ou à des jeunes sortis du système scolaire sans qualification en retour en formation. Des jeunes très motivés, avec un projet professionnel solide et un bon niveau scolaire, peuvent bénéficier de ce parcours.

La formation comprend :

- **des enseignements généraux** : français ; histoire-géographie ; mathématiques, physique-chimie ; prévention-santé-environnement ; enseignement moral et civique ; arts appliqués et cultures artistiques ; EPS et selon la spécialité langue vivante. Ces enseignements, en relation avec les activités professionnelles, couvrent environ la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire ;

- **des enseignements technologiques et professionnels** sous forme de cours, de travaux pratiques et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP choisie, représentent un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Certaines séquences se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques. Un volume horaire est aussi consacré à la réalisation du chef-d'œuvre présenté en fin de CAP et évalué dans le cadre de l'obtention du diplôme (*lire p. 5*) ;

- **des périodes de formation en milieu professionnel** de 12, 13 ou 14 semaines de stage réparties sur les 2 années de formation selon la spécialité de CAP. Lorsque la durée de formation est de 1 an, l'élève effectue au minimum 5 semaines en milieu professionnel ;

- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation** (*lire p. 5*).

● LE CAP AGRICOLE

Le certificat d'aptitude professionnelle agricole est décliné dans une dizaine de spécialités. Il comprend :

- **trois modules d'enseignement général communs à toutes les spécialités du CAP agricole en référence à des dimensions de la vie sociale, professionnelle et civique** incluant des enseignements de lettres modernes ; histoire-géographie ; éducation socioculturelle ; mathématiques ; technologies de l'informatique et du multimédia ; sciences économiques, sociales et de gestion ; biologie-écologie ; physique-chimie ; éducation physique et sportive ; langue vivante ;

- **quatre modules d'enseignement professionnel** ;

- **13 semaines de stage, dont 12 prises sur la scolarité (11 semaines de stage individuel en milieu professionnel et 1 semaine de stage collectif) ;**

- **5 heures par semaine pour permettre une individualisation des parcours** : renforcement des connaissances pour poursuivre des études... ;

- **3 heures de pluridisciplinarité ;**

- **un enseignement facultatif.**

Pour les CAP agricoles, la grille horaire diffère selon la spécialité. **Pour en savoir plus** : www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

● LE BAC PROFESSIONNEL

Le bac professionnel est un diplôme de niveau 4 du cadre national des certifications professionnelles. Décliné dans près de 100 spécialités, il peut conduire à une insertion immédiate dans la vie active ou à une poursuite d'études dans l'enseignement supérieur, en particulier en BTS ou en BTSA (en 2 ans).

Il peut se préparer sous statut scolaire ou en apprentissage pour la totalité ou une partie du cursus (*lire p. 5*).

15 familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle (*lire p. 10*). Elles regroupent des spécialités de bac professionnel qui présentent des compétences communes à tous les métiers d'un même secteur, ce qui laisse à l'élève un temps supplémentaire pour choisir le bac professionnel qu'il veut préparer en 1^{re} et en terminale.

Si l'élève s'inscrit dans une formation sous statut scolaire, il doit obligatoirement choisir une 2^{de} organisée par familles de métiers. Pour les bacs professionnels qui n'entrent pas dans une famille de métiers, le choix de la spécialité se fait dès la 2^{de}.

À noter : une unité facultative secteur sportif est ouverte à la rentrée 2021 pour les élèves de 1^{re} professionnelle (*voir p. 9*).

Le baccalauréat professionnel se déroule en 3 ans :

- **la 2^{de} professionnelle**. L'élève entre soit dans une 2^{de} organisée par familles de métiers, soit dans une 2^{de} hors familles de métiers. Des tests de positionnement ont lieu à la mi-septembre. En fin d'année de 2^{de} organisée par familles de métiers, l'élève choisit la spécialité qu'il souhaite poursuivre en 1^{re} et terminale professionnelles.

À noter : si la spécialité qui l'intéresse n'est pas proposée dans son établissement, il peut poursuivre sa formation ailleurs.

- **la 1^{re} professionnelle**. L'élève approfondit ses compétences professionnelles ; son temps de formation en entreprise augmente. Il commence la préparation d'un chef-d'œuvre, c'est-à-dire un projet réalisé seul ou en équipe (un produit, un événement...) assuré dans un cadre pluridisciplinaire (*lire p. 5*). À la fin de l'année, l'élève peut se voir délivrer une attestation de réussite intermédiaire. Inscrite dans le parcours de formation de l'élève, cette étape permet de dresser un bilan de ses connaissances et compétences, de souligner les points forts constatés et d'identifier les points d'amélioration à envisager pour l'obtention du baccalauréat.

>>>

- **la terminale professionnelle.** L'élève poursuit sa spécialité. Les heures de consolidation, d'accompagnement personnalisé et d'accompagnement au choix d'orientation lui permettent de bénéficier d'un module, soit de préparation à l'insertion professionnelle (recherche d'emploi, CV, entretiens, création d'entreprise, etc.), soit de préparation à la poursuite d'études (renforcement méthodologique, procédure Parcoursup, etc.). Le choix du module n'est pas définitif et l'élève peut en changer en cours d'année s'il le souhaite. La formation comprend :

- **des enseignements généraux :** français, histoire-géographie et enseignement moral et civique, mathématiques, langue vivante, arts appliqués et cultures artistiques, éducation physique et sportive, physique-chimie ou une seconde langue vivante selon la spécialité du bac choisi ;

- **des enseignements professionnels :** prévention-santé-environnement ; enseignements d'économie-gestion ou d'économie-droit selon la spécialité du bac, enseignements professionnels. Certaines heures se déroulent en co-intervention avec le professeur de français ou le professeur de mathématiques-sciences. Des heures sont aussi consacrées dans l'emploi du temps à la réalisation d'un chef-d'œuvre présenté en fin de terminale et évalué pour l'examen ;

- un atelier philosophie peut remplacer certaines heures de co-intervention en terminale ;

- **des périodes de formation en milieu professionnel.** Entre 18 et 22 semaines de stage selon les spécialités, réparties sur les 3 ans ;

- **des heures de consolidation, accompagnement personnalisé et préparation à l'orientation.** Après un test de positionnement en début de 2^{de}, l'élève consolidera sa maîtrise du français et des mathématiques si nécessaire. Tout au long de son parcours en 1^{re} et en terminale, selon ses besoins et ses projets personnels, il pourra bénéficier de soutien, d'aide pour l'élaboration de son projet d'orientation, en particulier pour la préparation à l'insertion professionnelle ou à la poursuite d'études.

Pour en savoir plus : <https://www.nouvelle-voiepro.fr>



● LE BAC PROFESSIONNEL AGRICOLE

Quatre familles de métiers sont proposées en 2^{de} professionnelle :

- métiers de l'alimentation - bio-industries - laboratoire ;
- métiers de la nature-jardin-paysage-forêt ;
- métiers des productions ;
- métiers du conseil vente.

En 2^{de} professionnelle, des tests de positionnement ont lieu à la mi-septembre.

L'enseignement agricole propose en outre deux classes de 2^{de} professionnelle dédiées :

- services aux personnes et aux territoires ;
- technicien en expérimentation animale.

Organisé en 3 ans, le bac comprend :

- des enseignements généraux : lettres modernes, histoire-géographie, technologies de l'informatique et du multimédia, documentation, sciences économiques, sociales et de gestion, langue vivante, biologie-écologie, mathématiques, physique-chimie, informatique, éducation socio-culturelle, éducation physique et sportive ;

- des enseignements professionnels : techniques professionnelles, sciences économiques ;

- des enseignements à l'initiative des établissements ;

- un stage collectif pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2^{de} professionnelle et 1 semaine sur le cycle terminal) ;

- des travaux pratiques renforcés : chantier école ;

- une mise à niveau des élèves : 1 semaine en 2^{de} professionnelle ;

- des périodes de formation en milieu professionnel : 14 à 16 semaines de stage, dont 13 prises sur la scolarité (12 semaines de stage individuel en milieu professionnel et 1 semaine de stage collectif).

Pour plus d'informations, rendez-vous sur www.chlorofil.fr, rubrique « Diplômes et ressources pour l'enseignement ».

● LE BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE

Le BPA est un diplôme national de niveau 3 (comme le CAP) du cadre national des certifications professionnelles, du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. Il est accessible uniquement par la voie de l'alternance.

Le BPA se décline en sept secteurs professionnels : production animale ; horticulture ; forêt ; industries alimentaires ; vigne et vin ; agroéquipement ; aménagements paysagers. Il se prépare en 2 ans après la 3^e en apprentissage. Il est délivré selon la modalité des unités capitalisables. Il atteste d'une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole. Il existe neuf spécialités de BPA.

LISTE DES BACS PROFESSIONNELS

De nombreux bacs pro sont en cours de rénovation. Consultez régulièrement www.onisep.fr.

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile; option B en structure	Métiers de la coiffure
Aéronautique options avionique; structure; systèmes	Métiers de la mode-vêtements
Agroéquipement	Métiers de la sécurité*
Aménagement et finition du bâtiment	Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial*; option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale*
Aménagements paysagers	Métiers du cuir options chaussures; maroquinerie; sellerie-garnissage
Animation-enfance et personnes âgées*	Métiers du froid et des énergies renouvelables (1 ^{re} session en 2024)
Artisanat et métiers d'art options communication visuelle plurimédia; marchandisage visuel; métiers de l'enseigne et de la signalétique; tapissier d'ameublement; verrerie scientifique et technique	Métiers et arts de la pierre
Artisanat et métiers d'art facteur d'orgues options organier; tuyautier	Microtechniques
Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités*	Optique-lunetterie
Aviation générale	Organisation de transport de marchandises
Bio-industries de transformation	Ouvrages du bâtiment: métallerie
Boucher-charcutier-traiteur	Perruquier-posticheur
Boulangier-pâtissier	Photographie
Commercialisation et services en restauration	Pilote de ligne de production
Conducteur transport routier marchandises	Plastiques et composites
Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)	Poissonnier-écailler-traiteur
Conduite et gestion de l'entreprise agricole	Polyvalent navigant pont/machine
Conduite et gestion de l'entreprise hippique	Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole	Productions aquacoles
Conduite et gestion des entreprises maritimes pêche	Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques; option B productions imprimées
Conduite et gestion des entreprises maritimes-commerce/plaisance professionnelle options voile; yacht	Réparation des carrosseries
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin	Services aux personnes et aux territoires
Construction des carrosseries	Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire; option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques; option C réseaux informatiques et systèmes communicants
Cuisine	Technicien conseil-vente univers jardinerie
Cultures marines	Technicien conseil-vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
Électromécanicien marine	Technicien conseil-vente en animalerie
Esthétique, cosmétique, parfumerie	Technicien constructeur bois
Étude et définition de produits industriels	Technicien d'études du bâtiment option A études et économie; option B assistant en architecture
Étude et réalisation d'agencement	Technicien de fabrication bois et matériaux associés
Façonnage de produits imprimés, routage	Technicien de scierie
Fonderie	Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros œuvre
Forêt	Technicien en appareillage orthopédique
Gestion des milieux naturels et de la faune	Technicien en chaudronnerie industrielle
Gestion des pollutions et protection de l'environnement	Technicien en expérimentation animale
Hygiène, propreté, stérilisation	Technicien en prothèse dentaire
Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables (1 ^{re} session en 2024)	Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions; option réalisation et maintenance des outillages
Interventions sur le patrimoine bâti options maçonnerie; charpente; couverture	Technicien gaz
Laboratoire contrôle qualité	Technicien géomètre-topographe
Logistique	Technicien menuisier agenceur
Maintenance des matériels option A matériels agricoles; option B matériels de construction et de manutention; option C matériels d'espaces verts	Technicien modelleur
Maintenance des systèmes de production connectés	Techniques d'interventions sur installations nucléaires
Maintenance des véhicules option A voitures particulières; option B véhicules de transport routier; option C motocycles	Traitements des matériaux
Maintenance et efficacité énergétique (1 ^{re} session en 2024)	Transport fluvial
Maintenance nautique	Travaux publics
Menuiserie aluminium-verre	
Métiers de l'accueil*	
Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés	
Métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie; option B pressing	

*Unité facultative secteur sportif en 1^{re} professionnelle.

LISTE DES 2^{DES} PROFESSIONNELLES FAMILLES DE MÉTIERS AVEC LEURS SPÉCIALITÉS DE BAC PROFESSIONNEL

MÉTIERS DE L'AÉRONAUTIQUE	MÉTIERS DE LA MER
Aéronautique option avionique	Conduite et gestion des entreprises maritimes-commerce/ plaisance professionnelle options voile; yacht
Aéronautique option système	Conduite et gestion des entreprises maritimes-pêche
Aéronautique option structure	Électromécanicien marine
Aviation générale	Polyvalent navigant pont/machine
MÉTIERS DE L'AGENCEMENT, DE LA MENUISERIE ET DE L'AMEUBLEMENT	MÉTIERS DE LA RÉALISATION D'ENSEMBLES MÉCANIQUES ET INDUSTRIELS
Étude et réalisation d'agencement	Fonderie
Technicien de fabrication bois et matériaux associés	Microtechniques
Technicien menuisier-agenceur	Technicien en réalisation de produits mécaniques option réalisation et suivi de productions; option réalisation et maintenance des outillages
MÉTIERS DE L'ALIMENTATION	Technicien en chaudronnerie industrielle
Boucher-charcutier-traiteur	Technicien modeleur
Boulangier-pâtissier	Traitements des matériaux
Poissonnier-écailler-traiteur	MÉTIERS DE LA RELATION CLIENT
MÉTIERS DE L'HÔTELLERIE ET DE LA RESTAURATION	Métiers de l'accueil
Commercialisation et services en restauration	Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial
Cuisine	Métiers du commerce et de la vente option B prospection clientèle et valorisation de l'offre commerciale
MÉTIERS DE LA BEAUTÉ ET DU BIEN-ÊTRE	MÉTIERS DES ÉTUDES ET DE LA MODÉLISATION NUMÉRIQUE DU BÂTIMENT
Esthétique, cosmétique, parfumerie	Technicien d'études du bâtiment option A études et économie
Métiers de la coiffure	Technicien d'études du bâtiment option B assistant en architecture
MÉTIERS DE LA CONSTRUCTION DURABLE, DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	Technicien géomètre-topographe
Aménagement et finition du bâtiment	MÉTIERS DES INDUSTRIES GRAPHIQUES ET DE LA COMMUNICATION
Interventions sur le patrimoine bâti option maçonnerie	Façonnage de produits imprimés, routage
Interventions sur le patrimoine bâti option charpente	Réalisation de produits imprimés et plurimédia option A productions graphiques
Interventions sur le patrimoine bâti option couverture	Réalisation de produits imprimés et plurimédia option B productions imprimées
Menuiserie aluminium-verre	MÉTIERS DES TRANSITIONS NUMÉRIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
Ouvrages du bâtiment: métallerie	Installateur en chauffage, climatisation et énergies renouvelables (1 ^{re} session en 2024)
Technicien du bâtiment: organisation et réalisation du gros œuvre	Maintenance et efficacité énergétique (1 ^{re} session en 2024)
Travaux publics	Métiers de l'électricité et de ses environnements connectés
MÉTIERS DE LA GESTION ADMINISTRATIVE, DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	Métiers du froid et des énergies renouvelables (1 ^{re} session en 2024)
Assistance à la gestion des organisations et de leurs activités	Systèmes numériques option A sûreté et sécurité des infrastructures de l'habitat et du tertiaire
Logistique	Systèmes numériques option B audiovisuels, réseau et équipement domestiques
Organisation de transport de marchandises	Systèmes numériques option C réseaux informatiques et systèmes communicants
MÉTIERS DE LA MAINTENANCE DES MATÉRIELS ET DES VÉHICULES	
Maintenance des matériels option A matériels agricoles	
Maintenance des matériels option B matériels de construction et de manutention	
Maintenance des matériels option C matériels d'espaces verts	
Maintenance des véhicules option A voitures particulières	
Maintenance des véhicules option B véhicules de transport routier	
Maintenance des véhicules option C motocycles	

MÉTIERS DU PILOTAGE ET DE LA MAINTENANCE D'INSTALLATIONS AUTOMATISÉES

Maintenance des systèmes de production connectés
Pilote de ligne de production
Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers-cartons
Technicien de scierie

LISTE DES SPÉCIALITÉS HORS FAMILLES DE MÉTIERS

Accompagnement, soins et services à la personne option A à domicile
Accompagnement, soins et services à la personne option B en structure
Animation-enfance et personnes âgées
Artisanat et métiers d'art facteur d'orgues option organier
Artisanat et métiers d'art facteur d'orgues option tuyautier
Artisanat et métiers d'art option communication visuelle plurimédia
Artisanat et métiers d'art option marchandisage visuel
Artisanat et métiers d'art option métiers de l'enseigne et de la signalétique
Artisanat et métiers d'art option tapissier d'ameublement
Artisanat et métiers d'art option verrerie scientifique et technique
Bio-industries de transformation
Conducteur transport routier marchandises
Construction des carrosseries
Cultures marines
Étude et définition de produits industriels
Gestion des pollutions et protection de l'environnement
Hygiène, propreté, stérilisation
Maintenance nautique
Métiers de la mode-vêtements
Métiers de la sécurité
Métiers du cuir option chaussures
Métiers du cuir option maroquinerie
Métiers du cuir option sellerie-garnissage
Métiers de l'entretien des textiles option A blanchisserie; option B pressing
Métiers et arts de la pierre
Optique-lunetterie
Perruquier-posticheur
Photographie
Plastiques et composites
Réparation des carrosseries
Technicien constructeur bois
Technicien en appareillage orthopédique
Technicien en prothèse dentaire
Technicien gaz
Techniques d'interventions sur installations nucléaires
Transport fluvial

FAMILLES DE MÉTIERS ENSEIGNEMENT AGRICOLE**MÉTIERS DE L'ALIMENTATION - BIO-INDUSTRIES - LABORATOIRE**

Bio-industries de transformation
Laboratoire contrôle qualité

MÉTIERS DE LA NATURE-JARDIN-PAYSAGE-FORÊT

Aménagements paysagers
Forêt
Gestion des milieux naturels et de la faune

MÉTIERS DES PRODUCTIONS

Agroéquipement
Conduite de productions horticoles (arbres, arbustes, fruits, fleurs, légumes)
Conduite et gestion de l'entreprise agricole
Conduite et gestion de l'entreprise hippique
Conduite et gestion de l'entreprise vitivinicole
Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
Productions aquacoles

MÉTIERS DU CONSEIL-VENTE

Technicien conseil-vente en alimentation (produits alimentaires et boissons)
Technicien conseil-vente en animalerie
Technicien conseil-vente en univers jardinerie

HORS FAMILLES DE MÉTIERS

Services aux personnes et aux territoires
Technicien en expérimentation animale

● UN DIPLÔME PROFESSIONNEL, ET APRÈS ?

Dans de nombreux secteurs, un CAP et un bac professionnel suffisent pour démarrer dans la vie active. Vous pouvez vous présenter sur le marché du travail tout de suite après l'obtention de votre diplôme ou vous pouvez également continuer à vous former.

Après un CAP ou un bac professionnel

La FCIL (formation complémentaire d'initiative locale)

La FCIL répond à un besoin local de formation et d'emploi, d'une durée de 6 mois à 1 an. En lycée professionnel ou en école privée, elle permet de se spécialiser, les élèves effectuant de nombreux stages. Ainsi, la FCIL secrétariat médical est possible après un bac pro assistance à la gestion des organisations et de leurs activités; la FCIL technicien aéronautique sur commande numérique est possible après un bac pro industriel.

La MC (mention complémentaire)

La MC se prépare en 1 an sous statut scolaire ou en apprentissage ou en formation continue. Elle permet une adaptation à l'emploi en ajoutant une spécialisation à la qualification du diplôme professionnel de départ. Il existe des MC dans de nombreux secteurs d'activité: la restauration, le bâtiment, le commerce, etc. Par exemple, après un CAP coiffure, possibilité de préparer une MC coiffure coupe couleur; après un bac pro commercialisation et services en restauration, une MC organisateur de réceptions...

Le CS (certificat de spécialisation agricole)

Le CS se prépare en 1 an, en apprentissage, après un CAP agricole ou un bac professionnel agricole ou après un BPA ou un BP selon les spécialités. Il permet d'acquérir une qualification professionnelle spécialisée. Par exemple, après un CAP agricole métier de l'agriculture, possibilité de préparer un CS tracteurs et machines agricoles: utilisation et maintenance; après un bac pro conduite et gestion de l'entreprise agricole, possibilité de préparer un CS conduite d'un élevage caprin.

INFO +

Inserjeunes

> Inserjeunes renseigne sur les taux d'emploi des sortants de formation, les taux de poursuite d'études ou encore les taux d'interruption d'études. Les indicateurs d'insertion sont disponibles 6 mois après la fin des études. L'indicateur sur le taux d'emploi est calculé également à 12, 18 et 24 mois.

Pour en savoir plus:

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr/diffusion/accueil>.

Après un CAP

À noter: après un CAP, vous pouvez aussi préparer un autre CAP en 1 an pour renforcer votre polyvalence.

Le BP (brevet professionnel)

Le BP/BPA (brevet professionnel agricole) se prépare en 2 ans, en apprentissage ou en formation continue. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (électricien, libraire, boucher, menuisier, jardinier paysagiste, bûcheron, etc.). Il est exigé dans certaines professions (coiffeur, par exemple) pour s'installer à son compte.

Le BMA (brevet des métiers d'art)

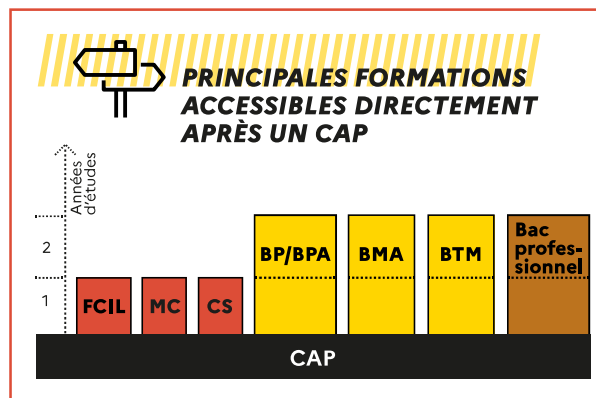
Le BMA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage, après un CAP des métiers d'art. Il forme des spécialistes en conception, fabrication, réparation d'objets fabriqués en petites séries ou à l'unité (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie, etc.).

Le BTM (brevet technique des métiers)

Le BTM se prépare en 2 ans, en alternance. Délivré par les CMA (chambres de métiers et de l'artisanat), il n'est pas un diplôme de l'Éducation nationale. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation, ou de se mettre à son compte. Domaines professionnels concernés: métiers de bouche (chocolatier, glacier ou pâtissier, par exemple), énergie-électricité, tapisier décorateur, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical, etc.

Le bac professionnel

Après l'obtention d'un CAP, on peut préparer un bac professionnel dans une spécialité en cohérence avec celle de son CAP. Vous pourrez rejoindre directement une 1^{re} professionnelle, ce qui permet de préparer le bac professionnel en 2 ans (*lire p. 7*).



Après un bac professionnel

**Le BTS/BTSA
(brevet de technicien supérieur/
brevet de technicien supérieur agricole)**

Le BTS/BTSA se prépare en 2 ans, sous statut scolaire ou en apprentissage. Tourné vers la pratique, il permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design, etc.). Environ un tiers des bacheliers professionnels poursuivent en BTS ou BTSA. Accès sélectif: un bon dossier scolaire et une forte motivation sont nécessaires.

La classe passerelle

La classe passerelle est un dispositif concernant les bacheliers professionnels qui ont reçu un avis favorable du conseil de classe en terminale mais qui n'ont eu aucune proposition d'admission en BTS via Parcoursup. Il s'agit d'une année de transition afin de consolider les acquis, développer certaines compétences pour permettre aux élèves de réussir leurs études, avant d'intégrer le parcours BTS.

**Les FSS
(formations supérieures de spécialisation)**

Ces formations conduisent à un diplôme d'université, et se déroulent en 1 an, avec 400 heures minimum d'enseignement. Elles comprennent un tronc commun d'enseignements permettant l'acquisition d'une culture générale et des unités d'enseignements de spécialité correspondant à un parcours professionnel organisé dans un secteur d'activité ou une branche professionnelle. Elles intègrent, par ailleurs, au moins pour la moitié du temps de formation, une période d'immersion en milieu professionnel de 12 à 16 semaines permettant l'acquisition de compétences techniques et professionnelles spécifiques. Cette période de stage fait l'objet d'un rapport évalué par l'équipe pédagogique. Une FSS validée sanctionne un niveau correspondant à 60 crédits ECTS.

INFO +

Campus des métiers et des qualifications

> Les CMQ (campus des métiers et des qualifications) regroupent plusieurs établissements de formation autour d'un pôle de compétences. Ce label est un moyen de rapprocher l'enseignement et le monde économique: établissements scolaires (lycées généraux, technologiques et professionnels), CFA (centres de formation d'apprentis), établissements d'enseignement supérieur (universités, écoles, etc.), laboratoires de recherche, entreprises. Ils peuvent ainsi proposer une offre de formation allant du CAP au bac professionnel, général ou technologique jusqu'à l'enseignement supérieur: en formation initiale ou continue; en France ou à l'international; en lien avec les filières d'avenir et de création d'emploi.

**Le DN MADE
(diplôme national des métiers d'art
et du design)**

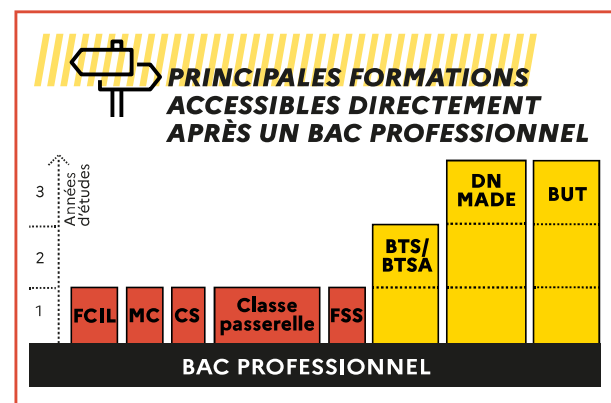
Le DN MADE se prépare en 3 ans sous statut scolaire ou en apprentissage. Il permet d'acquérir des connaissances et des compétences professionnelles dans différents champs des métiers d'art et du design. Le DN MADE couvre 14 mentions: animation; espace; événement; graphisme; innovation sociale; instrument; livre; matériaux; mode; numérique; objet; ornement; patrimoine; spectacle.

Accès sélectif, sur dossier scolaire, projet de formation motivé et présentation de productions personnelles représentatives de son univers visuel.

À savoir: il reste actuellement deux DMA: le DMA arts de l'habitat option décors et mobiliers et le DMA lutherie.

**Le BUT
(bachelor universitaire de technologie)**

Le BUT se prépare en 3 ans sous statut scolaire ou en apprentissage. Cette formation correspond moins au profil des bacheliers professionnels. Accès sélectif, sur dossier scolaire voire tests et/ou entretien de motivation.



Les campus visent à faciliter la mixité des parcours en favorisant les passerelles et la possibilité d'adopter différents statuts tout au long de sa formation. Un campus est un lieu de vie, avec des espaces verts, des terrains de sport, des internats, en lien étroit avec les associations culturelles et sportives locales.

Les campus sont répartis en secteurs de pointe et porteurs d'emploi tels que la transition énergétique, le numérique ou encore les services à la personne. Le territoire compte plus de 100 CMQ, dont 40 campus d'excellence, dans des champs d'activité variés: aéronautique, bâtiment, design, éco-industrie, logistique, systèmes innovants, télécommunications, tourisme, etc.

Consultez la carte sur le site Nouvelle voie pro > étape 1: <https://vu.fr/3mvl>.